



VILLE DE  
**PARIS**  
Direction des ressources humaines  
Sous-Direction des compétences  
Bureau du recrutement

## **AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONDITION DE DIPLÔME**

### **D'adjoint·e s techniques de 1<sup>ère</sup> classe - Spécialité logistique générale**

### **Ouvert à partir du 2 mars 2026**

Un recrutement sans condition de diplôme pour accéder au 1<sup>ère</sup> grade du corps des d'adjoint·e techniques spécialité - logistique générale est ouvert à partir du 2 mars 2026.

#### **CONTEXTE :**

La Ville de Paris vous offre des possibilités d'effectuer une carrière particulièrement intéressante en termes de responsabilités et de formation. Selon vos compétences, votre formation, vos aspirations, votre expérience, vous pourrez tout au long de votre parcours professionnel

- Vous former
- Évoluer hiérarchiquement ou effectuer des mobilités géographiques tout en restant dans la capitale
- Travailler dans un esprit de collaboration visant l'intérêt commun
- Concilier votre vie professionnelle et votre vie privée

Tous les talents et les diversités de parcours sont bienvenus.

#### **DESCRIPTION DU POSTE ET CONDITIONS D'EXERCICES :**

Les agent·e·s peuvent être amené·e à assurer des opérations de manutention légère, d'accueil du public et de gestion du courrier, occuper des fonctions de logisticien.

#### **MISSIONS QUOTIDIENNES :**

Préparation des salles pour des réunions ou évènements (disposition des tables et des chaises, du matériel vidéo et sono, signalétique temporaire), mise en place de buffets, participation au service de réception, participation aux célébrations des mariages et à la préparation matérielle des scrutins électoraux, petite manutention courante, montage -démontage de mobilier, travaux de reprographie et de mise sous pli, rangement des stocks.

#### **CONDITIONS DE TRAVAIL :**

Manipulation de charge et/ou produits de diverses natures, déplacements possibles (Permis B apprécié), contact avec le public.

#### **CONDITIONS POUR POSTULER :**

Ce recrutement est ouvert aux candidat·e·s remplissant, au plus tard à la date de la première épreuve, les conditions générales d'accès à la fonction publique

- être de nationalité française ou ressortissant·e d'un État membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, de la confédération suisse, de la Principauté de Monaco ou de la Principauté d'Andorre ;
- jouir de ses droits civiques ;
- posséder un bulletin n°2 du casier judiciaire dépourvu de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- se trouver en position régulière au regard du code du service national ;
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction ;
- remplir les conditions d'âge légales pour travailler.

## **MODALITÉS DE SÉLECTION ET D'INSCRIPTION :**

Le recrutement comprend les épreuves suivantes :

I - Epreuve d'admissibilité : Sélection des candidatures sur dossier.

II - Épreuve d'admission : Une épreuve orale - Entretien de motivation et de vérification de l'aptitude à tenir l'emploi.

Lors de cet entretien, le jury vous demandera de vous présenter en abordant votre parcours professionnel, les compétences acquises et vos motivations à rejoindre la Ville de Paris sur les missions d'un·e adjoint·e technique de 1<sup>ère</sup> classe spécialité logistique générale.

Il vous est conseillé de préparer votre présentation et de réviser les points suivants : les missions d'un·e adjoint·e technique de 1<sup>ère</sup> classe spécialité logistique générale, les droits et devoirs des fonctionnaires, l'organisation de la Ville de paris. Vous trouverez toutes ces informations sur le site de la Ville de Paris et sur la fiche fonction joint à votre convocation pour l'épreuve orale.

Les résultats des épreuves seront affichés à une date précisée ultérieurement sur les panneaux extérieurs de la direction des ressources humaines, 2 rue de Lobau - 75004 Paris et sur [www.paris.fr/recrutement](http://www.paris.fr/recrutement).

Les lauréat·e·s recruté·e·s seront nommé·e·s stagiaires puis titularisé·e·s au bout d'un an si leur manière de servir a donné satisfaction. Pour être nommé·e·s, ils·elles devront fournir les justificatifs attestant qu'ils·elles remplissent les conditions générales d'accès à la fonction publique mentionnées ci-dessus.

## **MODALITÉS D'INSCRIPTION :**

**DU 5 JANVIER AU 23 JANVIER 2026**

Par internet sur le site : [Rejoignez la ville de Paris - Accueil](http://Rejoignez la ville de Paris - Accueil)

Devront être joints les documents suivants :

- Votre carte nationale d'identité ;
- Un curriculum vitae détaillé indiquant notamment les éléments complets d'état civil, le niveau d'études, les formations suivies et les emplois occupés en précisant leur durée ; (il vous est possible d'utiliser le modèle CV permettant de présenter votre parcours professionnel à remplir, téléchargeable sur [www.paris.fr/recrutement](http://www.paris.fr/recrutement)).

Les candidats sont invités à joindre tout document utile (lettre de motivation, permis B, etc...).

## **MODALITÉS DE RECRUTEMENT ET INSCRIPTION PAR VOIE SPÉCIFIQUE :**

La ville de Paris organise aussi un recrutement d'adjoints techniques de 1<sup>ère</sup> classe spécialité logistique générale par voie spécifique réservé aux personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi dont les travailleurs en situation de handicap. Les dates d'inscription au recrutement par voie spécifique sont identiques à celles du recrutement par voie générale, un délai supplémentaire de 15 jours est accordé pour les dépôts de dossiers. Ce recrutement est conditionné au nombre de postes vacants, aux compétences recherchées et à la compatibilité du handicap avec le poste souhaité.

Vous pouvez candidater selon les modalités décrites ci-dessous. Les inscriptions aux deux voies de recrutement seront examinées en parallèle.

- Par Internet :

<https://recrutement.paris.fr/recrutement/jsp/site/Portal.jsp?page=offre&view=recrutementSpecifique>

- Ou par formulaire de candidature par voie spécifique à retirer et à déposer à l'adresse suivante :

Ville de Paris - Direction des ressources humaines - bureau du recrutement - 2, rue de Lobau - 75004 Paris.

Pour être enregistrée et afin d'étudier votre candidature, votre inscription doit comporter impérativement les documents suivants :

- Votre carte nationale d'identité ;
- Le formulaire de candidature rempli, téléchargeable sur [www.paris.fr/recrutement](http://www.paris.fr/recrutement)).
- Un curriculum vitae détaillé indiquant notamment les éléments complets d'état civil, le niveau d'études, les formations suivies et les emplois occupés en précisant leur durée ; (il vous est possible d'utiliser le modèle CV permettant de présenter votre parcours professionnel à remplir).

L'ensemble de ces documents sont téléchargeables sur le lien suivant :

<https://www.paris.fr/pages/le-recrutement-des-travailleurs-en-situation-de-handicap-4674>

- Vous devez également joindre le document attestant que vous êtes bénéficiaire de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapées (OETH, RQTH, AAH, carte mobilité inclusion mention invalidité, etc.).

Les candidats sont invités à joindre tout document utile (lettre de motivation, permis B, etc...).

#### **MODALITÉS ET ÉPREUVES PAR VOIE SPÉCIFIQUE :**

Les candidats dont le dossier est recevable seront convoqués pour passer l'épreuve d'admission :

- Une épreuve orale - Entretien de motivation et de vérification de l'aptitude à tenir l'emploi.

Les candidats nécessitant des aménagements d'épreuves, doivent joindre un certificat médical récent à remplir et téléchargeable sur [www.paris.fr/recrutement](http://www.paris.fr/recrutement) établi par un médecin agréé·e précisant la nature des aménagements d'épreuves.

La liste des médecins agréé·e·s disponible auprès du centre de gestion de votre département sur <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/listes-de-medecins-agrees-en-ile-de-france>

Les résultats seront communiqués individuellement par voie postale ou par mail. En cas de réussite, les agents recrutés le sont en qualité d'agent contractuel pour une période d'un an, renouvelable une fois. À l'issue de cette période, ils sont titularisés, sous réserve d'avoir fait preuve de leur aptitude à exercer leurs fonctions.

**En cas de difficulté pour l'inscription en ligne, nos équipes vous accueillent à l'adresse suivante : Ville de Paris - direction des ressources humaines - bureau du recrutement - 2, rue de Lobau - 75004 Paris du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.**